



37805 - Pas de prière à réciter au début du jeûne

question

Quelle est la prière que nous devons réciter au début de notre jeûne ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

At-Tirmidhi (3451) a rapporté d'après Talha ibn Ubayd Allah que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) disait quand il venait d'apercevoir le croissant lunaire : **Allahoumma ahlilhou alayna bil youmin wal îmâbu was-salamati wal islam. Rabbi wa rabbouka Allah** = Mon Seigneur ! Faites le entrer porteur de bénédiction et de foi, de sécurité et d'islam. Allah est mon maître et ton maître ». (déclaré authentique par al-Albani dans Sahihi at-Tirmidhi (2745).

Le terme **Youmn** signifie bénédiction.

Cette prière ne concerne pas spécifiquement le Ramadan. Car le musulman peut la réciter au début de chaque mois lunaire dès qu'il constate l'apparition du croissant.

S'agissant d'une prière à réciter quotidiennement au moment d'entrer en jeûne, cela n'existe pas. Et il suffit de nourrir l'intention de jeûner le lendemain. Pour être valide, l'intention doit exister depuis la veille, avant l'aube, compte tenu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Celui qui n'a pas pris la décision de jeûner depuis la veille n'a pas de jeûne** (rapporté par at-Tirmidhi (730). La version d'an-Nassaï (2334) se présente comme suit : **Celui qui n'a pas eu l'intention de jeûner depuis la veille n'a pas de jeûne** (déclaré authentique par al-Albani dans Sahihi at-Tirmidhi (573). Cela signifie que celui qui ne s'est pas résolu depuis la veille à jeûner n'a pas de jeûne. l'intention réside dans le cœur. Le musulman nourrit dans son cœur l'intention de jeûner le lendemain. Il n'a pas besoin de l'exprimer verbalement en disant : j'ai l'intention de jeûner ou en employant d'autres expressions inventées par les gens. Allah le sait mieux.